

## **PRESENTATION DE L'ENQUETE AUPRES DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS EN PROVINCE SUD**

Cette enquête a été réalisée en 2012, dans le cadre d'un partenariat entre l'Instance de Coordination Gérontologique (ICG) de la province Sud et l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques (ISEE).

### **Contexte et objectifs de l'enquête**

La durée de vie s'étant allongée, il faut penser à :

- Améliorer la prise en charge du vieillissement
- Prévenir l'état de dépendance.

L'enquête vise donc à connaître les conditions et modes de vie des personnes de 65 ans et plus, les difficultés rencontrées dans leur vie quotidienne et la nature de la dépendance pour les personnes en situation de perte d'autonomie.

Elle doit permettre de mettre en évidence les besoins réels des personnes afin de pouvoir formuler des propositions aux décideurs.

### **La population cible**

La population concernée est celle des personnes âgées de 65 ans et plus au 1<sup>e</sup> janvier 2012 (c'est-à-dire nées avant 1948), vivant à domicile. L'enquête a eu lieu dans les différentes communes de la province Sud : Grand Nouméa, Communes de Brousse et Ile des Pins.

### **Déroulement de l'enquête**

Il s'agit d'une enquête par sondage.

Une dizaine d'enquêteurs ont été recrutés pour interroger 3 200 personnes appartenant à un échantillon représentatif de la population cible. L'échantillon a été conçu de façon à permettre une analyse des résultats au niveau de chaque commune de la province Sud et par zone au sein des quatre communes de l'agglomération.

La collecte s'est déroulée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

Pour chaque personne enquêtée, un [bulletin individuel](#) et une [feuille de Ménage](#) ont été renseignés.

Une enquête comparable avait été réalisée en 1999 et avait notamment aidé à la mise en place d'un schéma gérontologique en province Sud.

### **Concepts et définitions utiles**

*Unité de consommation* : Pour comparer les niveaux de vie des ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation. Les unités de consommation sont définies à l'aide de l'échelle d'équivalence OCDE, qui attribue un poids à chaque membre du ménage : 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres adultes âgés de 14 ans et plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Ainsi, pour un couple de personnes âgées sans enfant, le nombre d'unités de consommation est de 1,5. Si ce ménage perçoit un revenu mensuel de 300 000 F.CFP, alors son revenu par unité de consommation est de 200 000 F.CFP (=300 000/1,5).

*La grille d'évaluation AGGIR* est utilisée pour définir les niveaux de dépendance. Selon les restrictions dont souffrent les personnes âgées, elles sont classées sur une échelle de dépendance allant du groupe iso-ressource GIR 1, le plus fort degré de dépendance comprenant des personnes confinées au lit ou au fauteuil et qui nécessitent une présence continue d'intervenants, au GIR 6 réunissant les personnes totalement autonomes pour les actes essentiels de la vie courante.

On distingue ainsi les situations de dépendance lourde (GIR 1 et 2) et de dépendance légère (GIR 3 et 4).